

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

| A. VOTRE IDENTITÉ                              |                           |
|------------------------------------------------|---------------------------|
| Nom et Prénom :                                | .....                     |
| ou Dénomination (pour les personnes morales) : | Commune Arcis-sur-Aube    |
| Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : | M. HITLER Charles - Maire |
| Adresse : N°                                   | 1 Rue place des Héras     |
| Commune                                        | Arcis-sur-Aube            |
| Code postal                                    | 10100                     |
| Nature des activités :                         | Collectivité territoriale |
| Qualification :                                | .....                     |

| B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS |                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE                                                                    | Description (1)                      |
| Nom scientifique                                                                            |                                      |
| Nom commun                                                                                  |                                      |
| B1 Passer domesticus                                                                        | Portail ouest du clocher de l'Eglise |
| Moineau domestique                                                                          |                                      |
| B2                                                                                          |                                      |
| B3                                                                                          |                                      |
| B4                                                                                          |                                      |
| B5                                                                                          |                                      |

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

| C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION * |                          |                                       |                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore                                               | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts     | <input type="checkbox"/>            |
| Sauvetage de spécimens                                                              | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux       | <input type="checkbox"/>            |
| Conservation des habitats                                                           | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/>            |
| Etude écologique                                                                    | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique       | <input type="checkbox"/>            |
| Etude scientifique autre                                                            | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique    | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage                                                  | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur         | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages aux pêcheries                                                | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités        | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages aux cultures                                                 | <input type="checkbox"/> | Autres                                | <input type="checkbox"/>            |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Opération de restauration de l'Eglise Saint-Etienne :  
Des désordres importants ont été constatés sur les maçonneries  
généralisant un risque réel pour la sécurité publique. Le site est entière-  
ment urbanisé sans continuité écologique direct avec des milieux  
naturels remarquables. L'impact sera donc focalisé à cet édifice.

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction ☐ Préciser : .....

Altération ☒ Préciser : Dérangement des individus en période de reproduction

Dégradation ☒ Préciser : Dégradation des nids lors des opérations de traitement des sculptures

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale ☐ Préciser : .....

Formation continue en biologie animale ☐ Préciser : .....

Autre formation ☒ Préciser : travaux encadrés par un architecte

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : hivers 2026 - hivers 2028

ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Grand-Est

Départements : Aube (10)

Cantons : Arceis-sur-Aube

Communes : Arceis-sur-Aube - 1 place de la République - Eglise

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☒

Mesures de protection réglementaires ☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Renforcement des populations de l'espèce ☐

Autres mesures ☒ Préciser : Démarrage des travaux hors période de reproduction

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Doctine ERC - voir dossier technique

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Arceis-sur-Aube  
le 30/12/2025  
Votre signature

